



Modification de résidence , pension alimentaire et droit de visit

Par **christia**, le **31/01/2011** à **18:28**

Bonjour,

Ma fille a 14 ans, elle est en 5ème et a redoubler 2 fois.

Depuis le 2 janvier, je me suis occupé d'elle comme sa maman le voulait pour que je puisse l'aider à ses devoirs 2 semaines chez papa et un week-end sur 2 chez maman(période d'essai). 1 mois est passé, ma fille souhaite ce mode de fonctionnement. J'ai donc demandé à la maman d' officialiser ce mode de fonctionnement car je paie toujours la pension alimentaire. elle ne veut pas car pour elle n'a pas vu les effets des résultats scolaires; elle me demande de continuer tout le trimestre sauf que pour moi c'est une double charge: la pension alimentaire + la charge à l'entretien et l' éducation de ma fille au quotidien.

Depuis ce soir le 31 janvier, ma fille est retournée chez sa maman car je ne pouvais continuer de cette manière en ayant cette double charge.

Que puis je faire pour clarifier cette situation car la maman ne veut rien entendre ?

Par **Marion2**, le **31/01/2011** à **21:16**

Qu'y a t'il de prévu dans le jugement ?